Motion de soutien

à la tribune des universitaires : « *Pour un territoire habitable et résilient* »

L'association Charles-Flahault, pour l'étude et la défense de l'environnement des Pyrénées-Orientales, réunie en assemblée générale ce lundi 19 février 2024,

ayant pris connaissance de la tribune des universitaires de l'UPVD, parue dans l'édition de l'Indépendant du mercredi 07 février 2024 ;

considérant le bien-fondé de l'état des lieux et des problématiques énoncées dans cette tribune, eu égard notamment à la crise climatique et à l'érosion de la biodiversité ;

rappelant les avis défavorables argumentés, maintes fois, donnés par les membres de notre association lors des enquêtes publiques et de diverses commissions départementales traitant des projets d'aménagement dans les Pyrénées-Orientales, dans la mesure où ceux-ci impactaient gravement la qualité de l'environnement, de la biodiversité ou des terres agricoles ;

s'inquiétant des atteintes sans cesse portées aux milieux naturels, agricoles et forestiers et à la biodiversité en général ;

approuve en tous points la tribune présentée par les membres de l'université de Perpignan,

dénonce également des projets de développement publics et privés peu soutenables, conduisant toujours à une artificialisation quasi-irréversible, voire définitive, des sols et à une augmentation de notre empreinte écologique, tout en dilapidant de précieuses ressources,

s'associe à leur demande de mobilisation collective vers une transition écologique digne de ce nom, assurant avec sobriété et de manière pérenne l'avenir de nos biens communs : l'eau, les forêts, l'air, la terre et la santé de tous les êtres vivants,

et en conséquence demande l'abandon de projets tels que :
- le golf de Villeneuve-de-la-Raho,
- le 4ème pont de Céret,
- la déviation de la N116 à hauteur de Marquixanes,
- l'Unité Touristique Nouvelle de la Pleta à Font-Romeu,
- les centrales photovoltaïques sur des parcelles naturelles, forestières ou agricoles,
- les extensions de zones urbaines ou d'activités telles que celles prévues sur les terres du Mas Delfau, à Perpignan,

…

À Toulouges, le 19 février 2024.